



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
AMBASSADE DE FRANCE EN ARABIE SAOUDITE

FICHE ARABIE SAOUDITE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Le Ministère de l'enseignement supérieur, créé en 1975, est chargé de contrôler, d'organiser et de coordonner les universités du Royaume afin de répondre à un cadre national d'études.

Liste des établissements d'enseignement supérieur :

- 25 établissements publics d'enseignement supérieur, dont quatre à vocation religieuse :

- Université Islamique à Médine (1961)
- Université Al-Imam Mohamed ben Saoud à Riyad (1974)
- Université Oum Al Qura à La Mecque (1979)
- Université Taibah à Médine (2004)

Et 21 à vocation généraliste :

- Université du Roi Saoud à Riyad (1957)
 - Université du Roi Fahd pour le Pétrole et les Minéraux à Dahrhan (1963)
 - Université du Roi Abdel Aziz à Djeddah (1967)
 - Université des filles à Riyad (1969)
 - Université du Roi Khaled à Abha (1975)
 - Université du Roi Faysal à Dammam et Hofuf (1975)
 - Université de Qassim (2005)
 - Université de Hail (2005)
 - Université de Jizan (2005)
 - Université du Roi Abdulaziz pour les sciences de la santé (2005)
 - Université de Taief (2005)
 - Université d' Al Jouf (2006)
 - Université de Tabouk (2006)
 - Université de Najran (2006)
 - Université de la Princesse Noura bint Abdulrahman (2006)
 - Université de Baha (2007)
 - Université des frontières du Nord (2007)
 - Université Al Shaqra à Riyad (2010)
 - Université Al Majma'ah à Riyad (2010)
 - Université Al Kharj (2010)
 - Université de Dammam (2010)
- 1 établissement dépendant de la Ligue des Etats arabes :
 - Université Nayef pour les sciences de sécurité à Riyad (1978)
 - 13 universités et 14 facultés privées :

- Université Effat (pour les filles) à Jeddah (1999)
 - Université Al Yamamah à Riyad (2002)
 - Université Prince Sultan à Riyad (2003)
 - Université du Prince Fahd à Al Khobar (2003)
 - Université Arabe Ouverte à Riyad (2003)
 - Université du Roi Saoud pour les sciences de la santé (2005)
 - Université de Taibah à Médine (2005)
 - Université Dar Al Uloom à Riyad (2005)
 - Université Al Faysal à Riyad (2007)
 - Université du Prince Mohammed à Al Khobar (2008)
 - Université du Roi Abdallah pour les sciences et technologies (KAUST) Tuwail (2009)
 - Université du Prince Fahd à Tabuk (2011)
-
- Faculté Dar Hikmah (pour les filles) à Djeddah (1998)
 - Faculté Prince Fahd pour le tourisme et l'administration à Abha (1998)
 - Faculté des sciences à Baha (1998)
 - Faculté Prince Fahd pour le tourisme et l'administration à Djeddah (2001)
 - Faculté de Qassim à Brida (2001)
 - Faculté de Gestion des affaires privées (CBA) à Djeddah (2001)
 - Faculté Boutrigui pour les sciences médicales et techniques à Djeddah (2001)
 - Faculté Ibn Sina pour les sciences médicales à Djeddah (2001)
 - Faculté pour la médecine dentaire et pharmacie à Riyad (2001)
 - Faculté du Prince Fahd à Tabouk (2003)
 - Faculté Soleiman Faqih pour les sciences médicales à Djeddah (2003)
 - Faculté du Prince Sultan pour le tourisme et le commerce à Djeddah (2005)
 - Faculté Saad à Khobar (2005)
 - Faculté Riada à Djeddah (2007)

Depuis l'accession au trône du Roi Abdallah en 2005, des efforts considérables ont été fournis pour réaménager l'éducation et l'enseignement supérieur. Ainsi, en 7 ans, l'Arabie saoudite est passée de 10 à 25 établissements publics d'enseignement supérieur.

La non-mixité demeure une règle strictement appliquée en Arabie saoudite. Toutefois, l'Université du Roi Abdallah pour les sciences et technologies (KAUST), ouverte en septembre 2009, est la première à accueillir des classes mixtes. C'est également le cas à l'Université Al-Faysal de Riyad, où les locaux sont communs.

Le Ministère de l'enseignement supérieur vise à consolider les possibilités de recherche dans les universités publiques en créant un certain nombre de « centres de distinction de recherche ». Il existe à ce jour 7 centres de ce type qui se répartissent entre les universités Saoud, Abdelaziz, Fahd et Faysal.

Sur l'enseignement technique et professionnel, tout d'abord. L'organe général pour la formation technique et professionnelle, est le *Technical and Vocational Training Corporation* (TVTC) qui fut réorganisé en 2007. Cet institut de formation œuvre à la bonne exécution des objectifs stratégiques et de ses missions à partir de divers programmes dont la formation technique et professionnelle publique (facultés techniques pour les garçons, hauts instituts de technologie pour les filles, instituts de formation professionnelle pour les garçons et celle associée au secteur privé (instituts et centres privés, partenariats stratégiques...)

Le TVTC compte aujourd'hui 50 instituts et un nouveau ouvre ses portes tous les 2 mois. Ils rassemblent en 2012, 180.000 étudiants dont 15.000 femmes. 500.000 étudiants devraient être intégrés d'ici à 2018. Le principal défi est la formation des formateurs. L'objectif est d'en former 30.000 nouveaux dans les 5 ans. Le TVTC souhaite que tous les secteurs disposent d'un enseignement, mais la France pourrait viser ceux de l'esthétique, du tourisme, de l'informatique, de l'aéronautique, de l'hôtellerie-restauration, des industries agro-alimentaires, et des biotechnologies...). Depuis la rentrée 2014, le TVTC entre dans une ère de réorganisation et semble aller vers l'autonomie des centres qui seraient regroupés en 10 « collèges ».

Nombre d'étudiants :

En 2012 : 1 206 007 étudiants

Budget général du Royaume en 2012 : 690 milliards SAR (138 milliards d'euros)

Budget consacré à l'éducation en 2012 : 168 milliards SAR (33 milliards d'euros) soit 24 % du budget.

Budget général du Royaume en 2013 : 829 milliards SAR (164 milliards d'euros)

Budget consacré à l'éducation en 2013 : 205 milliards SAR (41 milliards d'euros) soit 25 % du budget.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

1/ Disciplines

Le champ des disciplines enseignées aujourd'hui en Arabie saoudite est large : sciences humaines, sciences politiques, droit, économie, sciences de gestion, sciences de l'ingénieur, médecine, mathématiques, sciences physiques, théologie...

Les deux premières universités du pays en nombre d'étudiants (environ 80.000 étudiants chacune), l'Université du Roi Saoud à Riyad et l'Université du Roi Abdulaziz à Djeddah, réunissent à elles seules une soixantaine de facultés et d'instituts.

Le Ministère de l'enseignement supérieur encourage néanmoins les universités publiques à s'adapter au marché du travail et à développer les champs d'étude suivants : médecine, sciences, ingénierie et sciences de l'information. Les études concernant l'environnement et les énergies renouvelables deviennent aussi une priorité du Royaume.

Certaines matières ne font encore l'objet que d'une moindre attention telle la formation en tourisme-hôtellerie ou ne sont tout simplement pas enseignées comme l'art (excepté l'architecture).

2/ Diplômes

Au niveau des diplômes, seuls la Licence et le Master sont présents dans l'offre de formation universitaire. Le diplôme de Doctorat demeure très rare et de qualité inégale. L'ouverture en 2009 de l'Université du Roi Abdallah pour les sciences et technologies (KAUST), au nord de Djeddah, vise notamment à pallier cette carence en ne présentant des formations qu'en Master et Doctorat. Il s'agit d'une fondation dotée de plus de 10 milliards de dollars, ne dépendant pas du Ministère de l'enseignement supérieur. L'objectif est de devenir l'une des 10 meilleures universités du monde, un équivalent du MIT dans la monde arabo-musulman.

3/ Recherche

La recherche en Arabie saoudite est organisée par une organisation scientifique indépendante établie en 1977, et devenue la King Abdulaziz City for Science and Technology (KACST) en 1985. La KACST est l'équivalent à la fois du CNRS et de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), puisque, outre ses propres laboratoires, elle a pour fonction de définir le plan national de la recherche scientifique et de distribuer les fonds aux laboratoires. Elle a aussi une holding, TAQNIA, chargée de commercialiser les inventions.

Son objet est de promouvoir et soutenir la science et les technologies. La KACST emploie plus de 2.500 personnes de plusieurs nationalités.

Cet organisme regroupe 7 instituts (informatique et électronique, recherche spatiale, astronomie et géophysique, pétrole et pétrochimie, énergie atomique, ressources naturelles et environnement, énergie) et 7 centres de recherches (communication, media, eau, robotique, technologie, mathématique et physique, nanotechnologies). Elle dispose également d'antennes à travers le Royaume.

Le KACST est désireux de nouer des liens avec la France. Ses priorités sont :

- l'eau et le dessalement
- les nanotechnologies
- les biotechnologies
- le pétrole
- les énergies renouvelables

A noter que le premier plan national de la recherche a été évalué en 2013 par l'Agence de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) et que cette agence s'est vue confier la préparation du second plan en 2014.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'éducation constitue une des priorités de l'Arabie saoudite dans sa politique de réforme. Le Royaume doit faire face à une population jeune et nombreuse (400 000 jeunes chaque année sur le marché du travail) et à un taux de chômage élevé.

L'Arabie saoudite consacre plus d'¼ de ses dépenses (41 milliards d'euros en 2013) à l'éducation et à l'enseignement supérieur : les cours dispensés à l'université sont gratuits et les étudiants touchent des allocations mensuelles.

Le Royaume consacre une grande partie du budget de l'enseignement supérieur au financement des bourses et les allocations des étudiants, ainsi qu'aux grands projets d'infrastructures.

L'Arabie saoudite compte aujourd'hui plus de 150.000 étudiants à l'étranger. Depuis le lancement du programme de bourses Abdallah (KASP) il y a 6 ans, des milliers d'étudiants partent chaque année pour les Etats-Unis (75.000 étudiants saoudiens au total), le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne, la France (1400 boursiers)...

En 2014, 150.000 étudiants ont bénéficié de ce programme. Son succès a conduit à un renouvellement pour 5 ans.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

La relance de la coopération universitaire française avec l'Arabie saoudite consiste en la mise en œuvre de partenariats dans les domaines du droit (Paris 1, Paris 5 et Lyon 3), des sciences économiques et de gestion (Bordeaux 3, Paris 1, Grenoble School of Management, HEC, SKEMA) des sciences de l'ingénieur (Ecole des Mines, Lille 1, Université de Versailles, Ecole des Mines de Nantes), du tourisme et d'archéologie (Paris 1, Lille 2, Nancy 2), de la médecine (Rouen), des nanotechnologies (Lille)...

En matière de recherche, l'action française vise à consolider les partenariats entre laboratoires français et saoudiens dans les secteurs de l'agronomie (Institut National en Recherche Agronomique, le Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement CIRAD), de la chimie (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris ENSCP), des biotechnologies et des nanotechnologies (CEA, Génopôle, Université Lille 2, Toulouse, Lorraine, Université Pierre et Marie Curie UPMC), d'accompagner le projet Eurogolfe (Sciences-Po) qui a pour objectif de mettre en contact doctorants, chercheurs et professeurs français et européens avec leurs homologues des pays du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe, par le biais d'échanges d'étudiants, de partenariats entre universités et l'organisation de conférences. L'ambassade de France est aussi engagée dans un partenariat sur l'énergie nucléaire entre l'Institut international de l'énergie nucléaire, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, la King Abdulaziz University, et la King Saud University.

Enfin, dans les domaines de l'*archéologie* et de l'*épigraphie*, la France occupe une place de choix. Depuis une dizaine d'années, 5 missions de chercheurs (7 même puisque l'une d'entre elle comporte trois sous-missions éloignées les unes des autres) se rendent régulièrement en Arabie saoudite (Mada'in Saleh, Kilwa, Najran, Kharj, Dumat Al Jandal, Archipel des Farasan) afin de poursuivre les fouilles et de mener des prospections. Il existe également une étroite collaboration et une offre de formation entre la France (Institut National du Patrimoine INP, Louvre, CNRS) et la Commission Saoudiennes du Tourisme et des Antiquités ainsi que le Musée National de Riyadh notamment en *muséographie*, gestion et accueil du public, patrimoine bâti. Un important projet en robotique sous-marine et archéologie est également engagé entre la KAU, Paristech, la DRASM et d'autres établissements français.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Par ordre décroissant, les pays européens accueillant des étudiants boursiers saoudiens (programme de bourses du Roi Abdallah) : Grande-Bretagne (16.000), France (1400), Irlande, Pays-Bas, Allemagne. L'Espagne a signé récemment de nombreux partenariats et s'apprête à recevoir des étudiants. La Suisse va bientôt rentrer dans le programme de bourses du Roi Abdallah (KASP).

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Khaled Al Anqary, a fixé l'objectif de 4000 étudiants boursiers pour la France.

L'Inde, la Malaisie et Singapour ont su attirer des étudiants saoudiens grâce à un enseignement de qualité en langue anglaise (ingénierie, administration...), un coût de la vie moindre, un environnement musulman...

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-saoudienne

Dans un pays principalement tourné vers les Etats-Unis et le monde anglo-saxon, les formations supérieures françaises manquent encore de visibilité.

Ce poste s'emploie donc à :

- promouvoir l'espace *CampusFrance* de Riyad (recrutement d'une CRSP en février 2009) et de Djeddah par le biais d'une meilleure communication ;
- réfléchir à de nouveaux modes d'information auprès du public universitaire saoudien (qui dépassent la cinquième édition du Salon International de l'Enseignement Supérieur en avril 2014), mais aussi auprès des entreprises locales dans le cadre du plan de nationalisation des emplois. L'ambassade de France souhaite ainsi mettre en place en 2015 des missions « thématiques » axées sur les secteurs de l'ingénierie et des énergies renouvelables.
- poursuivre la mise en place des 65 accords de coopération signés depuis 2008 dans le domaine de l'enseignement supérieur et en particulier dans les domaines prioritaires des Saoudiens (eau, assainissement, agriculture, bio et nanotechnologies, pétrochimie, énergies renouvelables) ;
- développer le projet bilatéral de formation d'un contingent annuel, dans la limite de la capacité d'accueil des CHU, de médecins saoudiens titulaires de bourses de leur gouvernement ;
- envisager à moyen terme des codiplômations, des certifications conjointes, thèses en co-tutelle.

VI- Contacts utiles

Ambassade de France à Riyad, Service de Coopération et d'Action Culturelle :

- Jean-Louis LAVEILLE, Conseiller de coopération et d'action culturelle, jean-louis.laveille@diplomatie.gouv.fr
- Cyrille Le Déaut, Attaché de coopération et d'action culturelle, Adjoint du COCAC, cyrille.le-deaut@diplomatie.gouv.fr
- Fabienne SIMON, Attachée de coopération pour le français, fabienne.simon@diplomatie.gouv.fr
- Benoît TAMALET, Conseiller Santé, benoit.tamalet@diplomatie.gouv.fr
- Sébastien LAFRAGETTE, Attaché de coopération (SCAC Djeddah), sebastien.lafragette@diplomatie.gouv.fr
- Timothée Dufour, Responsable CampusFrance, timothee.dufour@diplomatie.gouv.fr